

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00134 Numéro SIREN : 837 573 732 Nom ou dénomination : 8 AIR BRETAGNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2022 sous le numéro de dépôt 2151

Dépôt N° 251

Le 04 FEV. 2022

R.C.S. BREST

Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RCS BREST : 837 573 732

COMPTES CLOS LE 31 MARS 2019



8 Air Bretagne : Bilan Actif au 31/03/2019

		Exercice clos le : 31/03/2019			
		Brut	Amort., prov.	Net	Net
capital non appelé	AA		AC		
Frais établissements	AB		AE		
frais recherche, développ	AD		AG		
concessions, brevets, logiciels	AF		AI		
fonds commercial	AH		AK		
autres immo. incorporelles	AJ		AM		
acomptes / immo. incorporelles	AL		AO		
terrains	AN		AQ		
constructions	AP		AS		
matériel outillage	AR		AU		
autres immo. corporelles	AT		AW		
immo. en cours	AV		AY		
avances & acomptes	AX		CV		
participations	CU	3 205 324	BC	3 205 324	
créances / participations	BB		BE		
autres titres immobilisés	BD		BG		
prêts	BF	15	BI	15	
autres immo. financières	BH				
Total actif immobilisé	BJ	3 205 339	BK	3 205 339	
stock matières premières	BL		BM		
en-cours biens	BN		BO		
en-cours services	BP		BQ		
produits interm. & finis	BR		BS		
marchandises	BT		BU		
avances & acomptes versés	BV		BW		
clients & cptes rattachés	BX		BY		
autres créances	BZ	989	CA	989	
capital non versé	CB		CC		
valeurs mobilières de plac	CD	290 000	CE	290 000	
disponibilités	CF	28 990	CG	28 990	
charges const. d'avance	CH	188	CI	188	
Total actif circulant	CJ	320 167	CK	320 167	
charges à répartir	CL				
primes remb obligati	CM				
écarts conversion actif	CN				
TOTAL GENERAL	CO	3 525 506	1A	3 525 506	

8 Air Bretagne : Bilan Passif au 31/03/2019

		31/03/2019 Net	Net
capital social	DA	500 000	
prime d'émission	DB		
écarts de réévaluation	DC		
réserve légale	DD		
réserves statutaires	DE		
réserves réglementées	DF		
autres réserves	DG		
report à nouveau	DH		
résultat	DI	437 116	
subventions d'investissement	DJ		
provisions réglementées	DK	10 252	
Total capitaux propres	DL	947 367	
produits titres participatifs	DM		
avances conditionnées	DN		
Total autres fonds propres	DO		
provisions pour risques	DP		
provisions pour charges	DQ		
Total provisions	DR		
emprunts obligataires convertibles	DS		
autres emprunts obligataires	DT	500 000	
emprunts & dettes /Ets crédit	DU	1 457 000	
emprunts & dettes fin. divers	DV	450 201	
avances & acomptes reçus	DW		
dettes fournisseurs & rattachés	DX	2 434	
dettes fiscales & sociales	DY	18 503	
dettes sur immobilisations	DZ	150 000	
autres dettes	EA		
produits const. d'avance	EB		
Total dettes	EC	2 578 138	
écarts conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL	EE	3 525 506	

8 Air Bretagne : Compte de résultat au 31/03/2019

		31/03/2019 (12 mois)	(12 mois)
Ventes marchandises	FC		
Production Vendue (biens)	FF		
Production Vendue (services)	FI	96 000	
Total chiffre d'affaires	FL	96 000	
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO		
Reprises amort. & prov et TC	FP	209	
Autres produits	FQ	5	
Total Pdots d'exploitation	FR	96 214	
Achats marchandises	FS		
Variation de stocks	FT		
Achats matières premières et cons	FU		
Variation de stocks	FV		
Autres charges externes	FW	10 244	
Impôts & taxes	FX	285	
Rémunérations du personnel	FY	28 440	
Charges sociales	FZ	10 795	
Dotation aux amortissements	GA		
Dotation aux provisions	GC		
Dotation aux prov. pour risques	GD		
Autres charges	GE	0	
Total charges d'exploitation	GF	49 764	
RESULTAT D'EXPLOITATION	GG	46 450	
Pdots financiers de participation	GJ	4/2 1/1	
Autres intérêts & pdts assimilés	GL	129	
Reprises prov. & transferts charges	GM		
Autres pdts financiers	GO		
Total produits financiers	GP	472 300	
Dotations amort. & provisions	GQ		
Intérêts & charges assimilées	GR	71 382	
Autres charges financières	GT		
Total charges financières	GU	71 382	
RESULTAT FINANCIER	GV	400 918	
RESULTAT COURANT	GW	447 367	
Pdots exceptionnels s/op. de gestion	HA		
Pdots exceptionnels s/op. en capital	HB		
Reprises prov. & transferts charges	HC		
Total produits exceptionnels	HD		
Charges except. s/op. de gestion	HE		
Charges except. s/op. en capital	HF		
Dotations amort. & provisions	HG	10 252	
Total charges exceptionnelles	HH	10 252	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	HI	-10 252	
Participation salariés	HJ		
Impôt société	HK		
Total des Produits	HL	568 514	
Total des Charges	HM	131 398	
RESULTAT NET	HN	437 116	

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

La société 8 AIR BRETAGNE présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	:	3 525 506 €uros
Chiffre d'affaires	:	96 000 €uros
Résultat de l'exercice	:	437 116 €uros
Effectif moyen sur l'année comptable	:	0 salarié

L'exercice a une durée d'un peu plus de 13 mois, recouvrant la période du 19/02/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2019.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions	:	10 ans
- Installations industrielles	:	2 à 5 ans
- Matériel et outillage	:	2 à 5 ans
- Matériel et transport	:	5 ans
- Mobilier de bureau	:	3 à 10 ans

Intégration fiscale

La société sera en intégration fiscale avec la société VIB à compter du 01/04/2019.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Une dépréciation des stocks de marchandises et autres approvisionnements est constatée pour le stock à très faible rotation à hauteur de 75% de la valeur d'inventaire de ce stock.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées selon la méthode des crédits projetés conforme à la recommandation 2003 r-01 du CNC en date du 01.04.2003.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique future et actualisée due pour chaque salarié (ETAM et Cadres uniquement), pondéré d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'évaluation a été effectuée par SMAVIE à partir des hypothèses suivantes :

- table de démographique : TF00-02 pour les femmes et TH00-02 pour les hommes
- évolution des salaires : 1.00 %
- taux de rotation du personnel (turn over) : table de présence standard
- taux moyen des charges sociales : 50 %
- taux d'actualisation : 1.75 %

Au 31/03/2019, le passif social correspondant au montant global des indemnités de fin de carrière est nul.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation en cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au	Acquisitions, créations, apport et virements de poste
	Frais d'établissement, de recherche et de développements TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	KE	KF
	Terrains	KG	KH	KI
	Constructions	KJ	KK	KL
	Sur sol propre	KM	KN	KO
	Sur sol d'autrui	KP	KQ	KR
	Installations générales, agencements et aménagts.*	KS	KT	KU
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	KV	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles	KY	KZ	LA
	Installations générales, agencements et aménagts.*	LB	LC	LD
	Matériel de transport	LE	LF	LG
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	LH	LI	LJ
	Emballages récupérables et divers	LK	LL	LM
	Immobilisations corporelles en cours	LN	LO	LP
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	0	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T
	Autres participations	8U	8V	8W 3 205 324
	Autres titres immobilisés	1P	1R	1S 15
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	1U	1V
	TOTAL IV	0	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0G	0H	0J 3 205 339

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brutes des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en valeur d'origine des immobilisations en fin
		par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors services ou résultant		
	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I		CO	D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		LV	LW	1X
	Terrains		LX	LY	1Z
	Constructions		MA	MB	1C
	Sur sol propre		MD	ME	1F
	Sur sol d'autrui		MG	MH	1I
	Inst. gales. Agencets. et am. des constructions		MJ	MK	1L
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		MM	MN	1O
	Autres immobilisations corporelles		MP	MQ	1R
	Inst. gales. Agencets. et aménagts divers		MS	MT	1U
	Matériel de transport		MV	MW	1X
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		MZ	NA	1B
	Emballages récupérables et divers*		ND	NE	1F
	Immobilisations corporelles en cours MY		NG	NH	1I
	Avances et acomptes NC				
	TOTAL III	0	0	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence		0U	0V	0W
	Autres participations		0X	0Y 3 205 324	0Z
	Autres titres immobilisés		2B	2C 15	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		2E	2F	2G
	TOTAL IV	0	0	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	0	0

AMORTISSEMENTS

		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN	0
Autres Immobilisations incorporelles TOTAL II				PE		PF		PG		PH	0
Terrains				PI		PJ		PK		PL	0
Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ	0
Constructions				PR		PS		PT		PU	0
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PV		PW		PX		PY	0
Installations techniques, matériel et outillages industriels				PZ		QA		QB		QC	0
Autres immobilisations corporelles				QD		QE		QF		QG	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers				QH		QI		QJ		QK	0
Matériel de transport				QL		QM		QN		QO	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier				QP		QR		QS		QT	0
Emballages récupérables et divers											
TOTAL				QU	0	QV	0	QW	0	QX	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ON	0	OP	0	OQ	0	OR	0
CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissement et recherche TOTAL I		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. Incorporelles TOTAL II		QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Instal.gales., agenc.et amt.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. Techniques mat. Et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres Immobilisations corporelles	Inst. Gales, agenc, amt.	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel transport	RS		RT		RU		3 F		3G	
	Mat. Bureau et Info, mob.	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. Et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	0
CADRE D											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices								SM		SN	0
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au Début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix.....		10 252		10 252
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	10 252	0	10 252
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties données aux clients.....				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risque et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours.....				
Sur comptes clients.....				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	0	10 252	0	10 252
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financiers		10 252		
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

ÉTAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX				
	Créances représentative de titres prêtés * Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UQ				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	400	400	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	589	589		
	Charges constatées d'avance	VS	188	188		
	TOTAUX	VT	1 177	VU	1 177	VV
						0
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	500 000			500 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 457 000	243 000	972 000	242 000
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 434	2 434		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 479	1 479		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 600	1 600		
	Obligations sactionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 771	13 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	150 000	150 000		
Groupe et associés (2)		VI	450 201	450 201		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 653	1 653		
Dettes représentative de titres empruntés *		SZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 578 138	VZ	864 138	972 000
						742 000
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 200 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	243 000			

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant De plusieurs Postes du bilan	Montant concernant Les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations.....	0	0	
Créances rattachées à des participations.....			
Prêts	0	0	
Autres titres immobilisés.....			
Autres immobilisations financières.....			
Total Immobilisations	0	0	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés.....	0	0	
Autres créances.....	0	0	
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	0	0	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	450 201		
Emprunts et dettes financières divers.....			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes.....			
Total Dettes	0	0	

FONDS COMMERCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 19)

Néant

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/03/19
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	0

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/03/19
Créances clients et comptes rattachés	
418100 CLTS PROD. NON ENCORE FACT.	
Total	0
Autres créances	
409800 RRR A OBTENIR AVR A RECEV.....	
428700 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR.....	
438700 PRODUITS PERSONNEL.....	
455805 INTERETS COURUS 8 AIR BRETAGNE	
468700 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	
Total	0
TOTAL GENERAL	0

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/03/19
Emprunts obligataires convertibles.....	
Autres emprunts obligataires.....	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	201
Emprunts et dettes financières divers.....	2 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	52
Dettes fiscales et sociales.....	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	
Autres dettes :	
Total	2 687

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/03/19

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168840	INTERETS COURUS NON ECHUS	0
Emprunts et dettes financières divers		
455800	INTERETS COURUS / COMPTE COURANT VIB	201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100	FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	2 434
Total		2 434
Dettes fiscales et sociales		
428200	DETTES PROV. POUR CONGES.....	
438200	CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER.....	
447110	CET.....	
447200	TAXE D'APPRENTISSAGE.....	
447600	FORMATION CONTINUE.....	52
447600	TAXE VEHICULES SOCIETES.....	
448600	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER.....	
		52
Autres dettes		
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	0
Total		0
TOTAL GENERAL		2 687

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits constatés d'avance

31/03/19

Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

Charges constatées d'avance

31/03/19

Charges d'exploitation	188
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	188

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

31/03/19

Produits Except. sur opération en capital		
775200	Immob. Corporelles.....	
775600	Immobilisations financières.....	
	Total	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		
787300	Reprise/ provision réglementées (stocks)	
	Total	0
TOTAL GENERAL		0

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

31/03/19

Charges except. sur opérations de gestion (6 bis)		
671200	Pénalités amendes fisc. Pén.	0
671000	Autres charg. Exceptionnelles / Op. gestion	0
	Total	0
Charges except. sur opérations en capital		
675000	VNC des éléments d'actifs cédés	0
	Total	0
Dotations amort. & provisions		
687250	Dotations aux amortissements dérogatoires	10 252
	Total	10 252
TOTAL GENERAL		10 252

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-12)

Différentes Catégories De titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début De l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin D'exercice
Total	1.00 euros	0	500 000		500 000

CREDIT BAIL - ETAT NEANT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 53)

Postes du bilan	Valeur D'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur Nette théorique	Redevances	
		Exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de Cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier.....	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	0

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-8)

	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeurs nettes comptables des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 457 000	Nantissement de titres de participation	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-24)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	10 252
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
- Provisions non déductibles.....	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provisions pour congés payés	
- Participation des salariés.....	
Autres :	
- provisions non déductibles.....	

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis.....			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Prestations de services.....	96 000		96 000
Ventes de marchandises.....			
Produits des activités annexes			
Total	96 000		96 000

EFFECTIF MOYEN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-22)

31/03/19

Cadre	0
Employés	0
Ouvriers	0
Apprenti	0
TOTAL	0

TRANSFERTS DE CHARGES

(Arrêt du 27-04-1982)

Nature des transferts de charges	Montant
Transfert des charges	209
Total	209

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-11)

Capital	Capitaux propres	Quote-part Du capital Détenu en pourcentage	Résultat Du dernier Exercice clos
---------	---------------------	--	--

A – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales (plus de 50 % du capital détenu) : SAS VIB – 29860 PLABENNEC	1 036 311	1 547 584	100%	405 451
2 – Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)				
B – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales non reprises en A : a) françaises b) étrangères				
2 – Participations non reprises en A : a) françaises b) étrangères				

8 AIR BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/03/2019

8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 €
Siège social : Rue Blaise Pascal
ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/03/2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 8 AIR BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 8 AIR BRETAGNE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 8 AIR BRETAGNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St Sébastien sur Loire,
Le 18 septembre 2019

Pour la SARL SECOGEREC,

Société de Commissaires aux Comptes

**Membre de la Compagnie
Régionale de Rennes**

☐ 

Signé par Delphine MERCIER

✓ Signé et certifié par vous sign 

COMPTES ANNUELS

8 Air Bretagne : Bilan Actif au 31/03/2019

		Exercice clos le : 31/03/2019			
		Brut	Amort., prov.	Net	Net
capital non appelé	AA		AC		
Frais établissements	AB		AE		
frais recherche, développ	AD		AG		
concessions, brevets, logiciels	AF		AI		
fonds commercial	AH		AK		
autres immo. incorporelles	AJ		AM		
acomptes / immo. incorporelles	AL		AO		
terrains	AN		AQ		
constructions	AP		AS		
matériel outillage	AR		AU		
autres immo. corporelles	AT		AW		
immo. en cours	AV		AY		
avances & acomptes	AX		CV		
participations	CU	3 205 324	BC	3 205 324	
créances / participations	BB		BE		
autres titres immobilisés	BD		BF		
prêts	BF	15	BG		15
autres immo. financières	BH		BI		
Total actif immobilisé	BJ	3 205 339	BK	3 205 339	
stock matières premières	BL		BM		
en-cours biens	BN		BO		
en-cours services	BP		BQ		
produits interm. & finis	BR		BS		
marchandises	BT		BU		
avances & acomptes versés	BV		BW		
clients & opies rattachés	BX		BY		
autres créances	BZ	989	CA		989
capital non versé	CB		CC		
valeurs mobilières de plac	CD	290 000	CE		290 000
disponibilités	CF	28 990	CG		28 990
charges const. d'avance	CH	188	CI		188
Total actif circulant	CJ	320 167	CK	320 167	
charges à répartir	CL				
primes remb obligations	CM				
écarts conversion actif	CN				
TOTAL GENERAL	CO	3 525 506	1A	3 525 506	

8 Air Bretagne : Bilan Passif au 31/03/2019

		31/03/2019 Net	Net
capital social	DA	500 000	
prime d'émission	DB		
écarts de réévaluation	DC		
réserve légale	DD		
réserves statutaires	DE		
réserves réglementées	DF		
autres réserves	DG		
report à nouveau	DH		
résultat	DI	437 116	
subventions d'investissement	DJ		
provisions réglementées	DK	10 252	
Total capitaux propres	DL	947 367	
produits titres participatifs	DM		
avances conditionnées	DN		
Total autres fonds propres	DO		
provisions pour risques	DP		
provisions pour charges	DQ		
Total provisions	DR		
emprunts obligataires convertibles	DS		
autres emprunts obligataires	DT	500 000	
emprunts & dettes /Ets crédit	DU	1 457 000	
emprunts & dettes fin. divers	DV	450 201	
avances & acomptes reçus	DW		
dettes fournisseurs & rattachés	DX	2 434	
dettes fiscales & sociales	DY	18 503	
dettes sur immobilisations	DZ	150 000	
autres dettes	EA		
produits const. d'avance	EB		
Total dettes	EC	2 578 138	
écarts conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL	EE	3 525 506	

8 Air Bretagne : Compte de résultat au 31/03/2019

		31/03/2019 (12 mois)	(12 mois)
Ventes marchandises	FC		
Production Vendue (biens)	FF		
Production Vendue (services)	FI	96 000	
Total chiffre d'affaires	FL	96 000	
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO		
Reprises amort. & prov et TC	FP	209	
Autres produits	FQ	5	
Total Pdts d'exploitation	FR	96 214	
Achats marchandises	FS		
Variation de stocks	FT		
Achats matières premières et cons	FU		
Variation de stocks	FV		
Autres charges externes	FW	10 244	
Impôts & taxes	FX	285	
Rémunérations du personnel	FY	28 440	
Charges sociales	FZ	10 795	
Dotation aux amortissements	GA		
Dotation aux provisions	GC		
Dotation aux prov. pour risques	GD		
Autres charges	GE	0	
Total charges d'exploitation	GF	49 764	
RESULTAT D'EXPLOITATION	GG	46 450	
Pdts financiers de participation	GJ	472 111	
Autres intérêts & pdts assimilés	GL	129	
Reprises prov. & transferts charges	GM		
Autres pdts financiers	GO		
Total produits financiers	GP	472 300	
Dotations amort. & provisions	GQ		
Intérêts & charges assimilées	GR	71 382	
Autres charges financières	GT		
Total charges financières	GU	71 382	
RESULTAT FINANCIER	GV	400 918	
RESULTAT COURANT	GW	447 367	
Pdts exceptionnels s/op. de gestion	HA		
Pdts exceptionnels s/op. en capital	HB		
Reprises prov. & transferts charges	HC		
Total produits exceptionnels	HD		
Charges except. s/op. de gestion	HE		
Charges except. s/op. en capital	HF		
Dotations amort. & provisions	HG	10 252	
Total charges exceptionnelles	HH	10 252	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	HI	-10 252	
Participation salariés	HJ		
Impôt société	HK		
Total des Produits	HL	568 514	
Total des Charges	HM	131 398	
RESULTAT NET	HN	437 116	

ANNEXE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

La société 8 AIR BRETAGNE présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	:	3 525 506 Euros
Chiffre d'affaires	:	96 000 Euros
Résultat de l'exercice	:	437 116 Euros
Effectif moyen sur l'année comptable	:	0 salarié

L'exercice a une durée d'un peu plus de 13 mois, recouvrant la période du 19/02/2018 au 31/03/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2019.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions	:	10 ans
- Installations industrielles	:	2 à 5 ans
- Matériel et outillage	:	2 à 5 ans
- Matériel et transport	:	5 ans
- Mobilier de bureau	:	3 à 10 ans

Intégration fiscale

La société sera en intégration fiscale avec la société VIB à compter du 01/04/2019.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Une dépréciation des stocks de marchandises et autres approvisionnements est constatée pour le stock à très faible rotation à hauteur de 75% de la valeur d'inventaire de ce stock.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées selon la méthode des crédits projetés conforme à la recommandation 2003 r-01 du CNC en date du 01.04.2003.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique future et actualisée due pour chaque salarié (ETAM et Cadres uniquement), pondéré d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'évaluation a été effectuée par SMAVIE à partir des hypothèses suivantes :

- table de démographique : TF00-02 pour les femmes et TH00-02 pour les hommes
- évolution des salaires : 1.00 %
- taux de rotation du personnel (turn over) : table de présence standard
- taux moyen des charges sociales : 50 %
- taux d'actualisation : 1.75 %

Au 31/03/2019, le passif social correspondant au montant global des indemnités de fin de carrière est nul.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation en cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au	Acquisitions, créations, apports et virements de poste	
	Frais d'établissement, de recherche et de développements	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	
	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions		KJ	KK	KL	
	Sur sol propre		KM	KN	KO	
	Sur sol d'autrui		KP	KQ	KR	
	Installations générales, agencements et aménagts.*		KS	KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		KV	KW	KX	
	Autres immobilisations corporelles		KY	KZ	LA	
	Installations générales, agencements et aménagts.*		LB	LC	LD	
	Matériel de transport		LE	LF	LG	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		LH	LI	LJ	
	Emballages récupérables et divers		LK	LL	LM	
	Immobilisations corporelles en cours		LN	LO	LP	0
	Avances et acomptes	TOTAL III	0	0	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
	Autres participations		8U	8V	8W	3 205 324
	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S	15
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V	
		TOTAL IV	0	0	0	3 205 339
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	0	3 205 339
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en valeur d'origine des immobilisations en fin
			par virement de poste à poste	Par cession à des tiers ou mises hors services ou résultant		
	Frais d'établissement, de recherche et développement	TOTAL I	CO	D0	0	D7
	Autres postes d'immobilisation incorporelles	TOTAL II	LV	LW	0	1X
	Terrains		LX	LY	0	LZ
	Constructions		MA	MB	0	MC
	Sur sol propre		MD	ME	0	MF
	Sur sol d'autrui		MG	MH	0	MI
	Inst. gales. Agencs. et am. des constructions		MJ	MK	0	ML
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		MM	MN	0	MO
	Autres immobilisations corporelles		MP	MQ	0	MR
	Inst. gales. Agencs. et aménagts divers		MS	MT	0	MU
	Matériel de transport		MV	MW	0	MX
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		MZ	NA	0	NB
	Emballages récupérables et divers*	MY	ND	NE	0	NF
	Immobilisations corporelles en cours	NC	NG	NH	0	NI
	Avances et acomptes	TOTAL III	0	0	0	0
	Participations évaluées par mise en équivalence		0U	0V	0	0W
	Autres participations		0X	0Y	3 205 324	0Z
	Autres titres immobilisés		2B	2C	15	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		2E	2F	0	2G
		TOTAL IV	0	0	3 205 339	2H
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	3 205 339	0M

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN	0
Autres Immobilisations incorporelles TOTAL II				PE		PF		PG		PH	0
Terrains				PI		PJ		PK		PL	0
Constructions				PM		PN		PO		PQ	0
Sur sol propre				PR		PS		PT		PU	0
Sur sol d'autrui				PV		PW		PX		PY	0
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PZ		QA		QB		QC	0
Installations techniques, matériel et outillages industriels				QD		QE		QF		QG	0
Autres immobilisations corporelles				QH		QI		QJ		QK	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers				QL		QM		QN		QO	0
Matériel de transport				QP		QR		QS		QT	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier											
Emballages récupérables et divers											
TOTAL				QU	0	QV	0	QW	0	QX	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ON	0	OP	0	OQ	0	OR	0
CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissement et recherche TOTAL I		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. Incorporelles TOTAL II		QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Instal.gales., agenc.et amt.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. Techniques mat. Et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Gales, agenc, amt.	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel transport	RS		RT		RU		3 F		3G	
	Mat. Bureau et Info, mob.	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. Et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	0
CADRE D											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices								SM		SN	0
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au Début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix.....		10 252		10 252
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	0	10 252	0	10 252
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties données aux clients.....				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risque et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours.....				
Sur comptes clients.....				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	0	10 252	0	10 252
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financiers		10 252		
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX				
	Créances représentative de titres prêtés * Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UQ				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	400	400	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	589	589		
	Charges constatées d'avance	VS	188	188		
	TOTAUX	VT	1 177	VU	1 177	VV
						0
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	500 000			500 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 457 000	243 000	972 000	242 000
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 434	2 434		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 479	1 479		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 600	1 600		
	Obligations sactionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	13 771	13 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	150 000	150 000		
Groupe et associés (2)		VI	450 201	450 201		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 653	1 653		
Dettes représentative de titres empruntés *		SZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 578 138	VZ	864 138	972 000
						742 000
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 200 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	243 000			

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant De plusieurs Postes du bilan	Montant concernant Les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations.....	0	0	
Créances rattachées à des participations.....			
Prêts	0	0	
Autres titres immobilisés.....			
Autres immobilisations financières.....			
Total Immobilisations	0	0	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés.....	0	0	
Autres créances.....	0	0	
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	0	0	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	450 201		
Emprunts et dettes financières divers.....			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes.....			
Total Dettes	0	0	

FONDS COMMERCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 19)

Néant

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/03/19
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	0

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/03/19
Créances clients et comptes rattachés	
418100 CLTS PROD. NON ENCORE FACT.	
Total	0
Autres créances	
409800 RRR A OBTENIR AVR A RECEV.....	
428700 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR.....	
438700 PRODUITS PERSONNEL.....	
455805 INTERETS COURUS 8 AIR BRETAGNE	
468700 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	
Total	0
TOTAL GENERAL	0

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/03/19
Emprunts obligataires convertibles.....	
Autres emprunts obligataires.....	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	201
Emprunts et dettes financières divers.....	2 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	52
Dettes fiscales et sociales.....	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	
Autres dettes :	
Total	2 687

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/03/19

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168840	INTERETS COURUS NON ECHUS	0
Emprunts et dettes financières divers		
455800	INTERETS COURUS / COMPTE COURANT VIB	201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100	FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	2 434
	Total	2 434
Dettes fiscales et sociales		
428200	DETTES PROV. POUR CONGES.....	
438200	CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER.....	
447110	CET.....	
447200	TAXE D'APPRENTISSAGE.....	
447600	FORMATION CONTINUE.....	52
447600	TAXE VEHICULES SOCIETES.....	
448600	ETAT AUTRES CHARGES A PAYER.....	
		52
Autres dettes		
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	0
	Total	0
TOTAL GENERAL		2 687

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits constatés d'avance

31/03/19

Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

Charges constatées d'avance

31/03/19

Charges d'exploitation	188
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	188

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

31/03/19

Produits Except. sur opération en capital		
775200	Immob. Corporelles.....	
775600	Immobilisations financières.....	
	Total	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		
787300	Reprise/ provision réglementées (stocks)	
	Total	0
	TOTAL GENERAL	0

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

31/03/19

Charges except. sur opérations de gestion (6 bis)		
671200	Pénalités amendes fisc. Pén.	0
671000	Autres charg. Exceptionnelles / Op. gestion	0
	Total	0
Charges except. sur opérations en capital		
675000	VNC des éléments d'actifs cédés	0
	Total	0
Dotations amort. & provisions		
687250	Dotations aux amortissements dérogatoires	10 252
	Total	10 252
	TOTAL GENERAL	10 252

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-12)

Différentes Catégories De titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début De l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin D'exercice
Total	1.00 euros	0	500 000		500 000

CREDIT BAIL - ETAT NEANT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 53)

Postes du bilan	Valeur D'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur Nette théorique	Redevances	
		Exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de Cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier.....	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	0

(1) Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

(2) Dont concernant :

- les dirigeants
- les filiales
- les participations
- les autres entreprises liées

Dont engagements assortis de sûretés réelles

Engagements réciproques	Montant
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-8)

	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeurs nettes comptables des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles	1 457 000	Nantissement de titres de participation	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-24)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées : - Amortissements dérogatoires - Provisions pour hausse des prix - Provisions pour fluctuation des cours	10 252
Autres : - Provisions non déductibles.....	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - Provisions pour congés payés - Participation des salariés.....	
Autres : - provisions non déductibles.....	

Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis.....			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Prestations de services.....	96 000		96 000
Ventes de marchandises.....			
Produits des activités annexes			
Total	96 000		96 000

EFFECTIF MOYEN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-22)

31/03/19

	Cadre	0
	Employés	0
	Ouvriers	0
	Apprenti	0
	TOTAL	0

TRANSFERTS DE CHARGES

(Arrêt du 27-04-1982)

Nature des transferts de charges	Montant
Transfert des charges	209
Total	209

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-11)

Capital	Capitaux propres	Quote-part Du capital Détenue en pourcentage	Résultat Du dernier Exercice clos
---------	---------------------	---	--

A – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales (plus de 50 % du capital détenu) : SAS VIB – 29860 PLABENNEC	1 036 311	1 547 584	100%	405 451
2 – Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)				
B – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales non reprises en A : a) françaises b) étrangères				
2 – Participations non reprises en A : a) françaises b) étrangères				

Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RCS BREST : 837 573 732

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 SEPTEMBRE 2019

.../...

II - DEUXIEME RESOLUTION: Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 mars 2019, soit la somme de 437 115,71 euros, ainsi qu'il suit :

- au poste « Réserve Légale », pour la doter en totalité 50 000,00 €
- et le solde, au poste « autres réserves » soit 387 115,71 €

Total égal au bénéfice de l'exercice clos au 31 mars 2019, soit ... 437 115,71 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué précédemment puisqu'il s'agit du premier exercice social clos depuis la constitution de la société.

Cette résolution est

.../...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Frédéric FRICAUD

Président



Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RCS BREST : 837 573 732

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 SEPTEMBRE 2019

.../...

II - DEUXIEME RESOLUTION: Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 mars 2019, soit la somme de 437 115,71 euros, ainsi qu'il suit :

- au poste « Réserve Légale », pour la doter en totalité 50 000,00 €

- et le solde, au poste « autres réserves » soit 387 115,71 €

Total égal au bénéfice de l'exercice clos au 31 mars 2019, soit 437 115,71 €

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué précédemment puisqu'il s'agit du premier exercice social clos depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité** des associés présents et représentés.

.../...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Frédéric FRICAUD

Président





- 6 DEC. 2021

REÇU LE

04 JAN. 2022

GR/2901/1298321

GREFFE TRIB. COM. BREST

8 AIR BRETAGNE
Zone Artisanale de Penhoat
RUE BLAISE PASCAL
29860 PLABENNEC

Brest, le 3 décembre 2021

79 - 1/1 - 81

RELANCE UNIQUE

Nos références : mygbatch / 2018 B 00134

Entreprise : 8 AIR BRETAGNE, 837 573 732

Exercice clos le : 31/03/2019

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

UNIQUE RELANCE AVANT TRANSMISSION AU MINISTERE PUBLIC
ET AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas déposé au greffe les documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/03/2019 en violation de l'article L.232-23 I du code de commerce.

A défaut de régularisation sous 30 jours du dépôt de vos documents comptables, vous nous placerez dans l'obligation d'informer le ministère public de la constitution de l'infraction pénale ainsi que le président du tribunal de commerce qui pourra vous contraindre à procéder à ce dépôt sous astreinte.

Vous avez la possibilité d'y remédier, de manière simple et rapide, en réalisant le dépôt en ligne de vos documents comptables sur le portail dédié comme plus de 229 000 entreprises :

www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/depot-des-comptes.html

A défaut, vous devez nous adresser sous un délai de 30 jours en un seul exemplaire, très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés par le représentant légal, les documents listés au verso, accompagnés de votre règlement d'un montant de 47,90 Euros.

Avec nos salutations distinguées.
Maître Yveline BONDER-MARCHAND
Maître Béatrice APPERE-BONDER

B. Bander

y 4

